



ALNU Info

Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies asbl (ALNU)

Adresse : 3, route d'Arlon L-8009 STRASSEN

Téléphone : (+352) 46 14 68 Télécopie : (+352) 46 14 69

Adresse électronique : alnu@pt.lu

Adresse Internet : www.alnu.lu

Nouveaux Membres : www.alnu.lu/devenir-membre

Facebook : www.facebook.com/ALNU.Luxembourg/

Instagram : www.instagram.com/alnu.lu/



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires étrangères
et européennes



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse



Décembre 2022

Coordonnées bancaires : CCPL LU95 1111 0248 7038 0000

Edition de la publication¹ : Colin D. Robertson

Panel Discussion on the Governance of Climate Change: Multilateralism, Human Rights and Democratic Deliberation

Séminaire “Info sharing 2022 on Key UN Topics by ALNU”

Pauvreté, alimentation, et agriculture : quel rôle pour la diversité des plantes cultivées et de leurs semences ?

Panel Discussion on the Governance of Climate Change: Multilateralism, Human Rights and Democratic Deliberation

On 25 October 2022, the UNESCO Chair in Human Rights at the University of Luxembourg and the Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU) co-organized a panel discussion entitled “The Governance of Climate Change: Multilateralism, Human Rights and Democratic Deliberation” at the Maison des sciences humaines on the Belval Campus.²

Moderator:

Simone Beck, President, The Luxembourg Commission for Cooperation with UNESCO

Panelists:

Anne Goedert, Ambassador at Large for Human Rights, Ministry of Foreign and European Affairs

Robert Harmsen, UNESCO Chair in Human Rights, University of Luxembourg

André Rollinger, President, Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies

Gaëlle Tavernier, General Manager, Pro Sud

Lisa Verhasselt, Doctoral Researcher, University of Luxembourg

In her introduction, the moderator, **Mrs. Simone Beck, President, The Luxembourg Commission for Cooperation with UNESCO**, explained that the first international Conference on global biosphere protection, UNESCO's Intergovernmental Conference for Rational Use and Conservation of the Biosphere, took place in Paris in 1968, and was a turning point in the establishment of international politics concerning the environment and biodiversity. She then opened the panel with a set of open questions, in which both the speakers and the Commission for Cooperation with UNESCO were also briefly presented. After this brief introduction, the panel entered into the heart of the matter.

The first speaker was **Mr. André Rollinger, President, Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies (ALNU)**, who explained that the Paris agreement in 2015³ forms the basis of all the yearly conferences

¹ N.B. Depuis la diffusion de deux Newsletters annuelles destinées aux membres et autres abonnés, le rythme des publications de l'ALNU s'adapte. Dès lors cette ALNU Info d'hiver sera suivie par une Newsletter au printemps et à l'automne et par le Bulletin annuel publié en été.

² Event co-organized by the UNESCO Chair in Human Rights at the University of Luxembourg and the Association Luxembourgeoise pour les Nations Unies at the University of Luxembourg, Campus Belval, Maison des Sciences Humaines, 25 October 2022.

³ <https://unfccc.int/process-and-meetings/the-paris-agreement/the-paris-agreement>

about climate change and includes a specific agreement about Indigenous Peoples and their knowledge and values oriented towards nature. They steward over 80% of the planet's remaining biodiversity.

Mr. Rollinger briefly presented the ALNU project 2022 on "Defenders and actors of human rights, indigenous peoples and peasants in relation to environmental protection and sustainable development", which brought together 50 students from three Luxembourgian secondary schools, resulting inter alia in the elaboration and adoption by the students of a detailed set of two resolutions. A corresponding final merged resolution was sent to the Ministers of Foreign and European affairs, of Education, Children and Youth, of Development Cooperation and Humanitarian Affairs and of Environment, Climate, and Sustainable development. In his reply, the minister of foreign and European affairs, Mr. Asselborn, congratulated all the participants and expressed his conviction that the involvement of youth in social environmental projects is necessary to achieve the SDGs in the future. Finally, Mr. Rollinger stressed the importance of intergenerational dialogue, giving knowledge and power to young people as actors.

The following presentation was given by **Professor Robert Harmsen, UNESCO Chair in Human Rights, University of Luxembourg**, who introduced the governance challenges by looking at the interactions between the climate change and human rights regimes. These two systems have come together only recently, raising questions as to the exact place which should be assumed by human rights considerations in climate change policy.

It was only in 2008 that the UN started to look at climate change from a human rights perspective. In Cancun in 2010,⁴ it was officially affirmed that the climate change regime should recognize human rights. Subsequently, some national governments have sought to reinforce the links between the two regimes, notably those which are signatories to the 2015 Geneva Pledge for Human Rights in Climate Action.⁵ With human rights coming to be increasingly embedded in the climate change regime, and vice versa, this leaves the question of what practical or effective impact these developments have had. Professor Harmsen argued that it would be better to conceive of a 'rights-informed' rather than a 'rights-based' approach, given that it is difficult to pin down a specific climate change event to a specific violator. Invoking human rights does not resolve the problems, but it does better inform you about them.

He concluded by stressing the need to create a deliberative space for citizens, the importance of the transparency of processes, the necessity of ensuring that cooperation on climate change can escape the more general erosion of multilateral institutions, and the (only partially addressed) imperative of giving a greater voice to the unheard in international fora.

The third speaker was **Amb. Anne Goedert, Ambassador at Large for Human Rights, Ministry of Foreign and European Affairs**, who began by explaining that her role is to coordinate the human rights issue within the government and that she is currently dealing with some major issues, including "business and human rights" and Luxembourg's feminist foreign policy, Luxembourg being one of only 7 or 8 countries in Europe that has such a policy.⁶

She explained that Luxembourg was elected as a first-time member of the human rights council in October 2021, for the mandate of 2022-2024, with the priorities of protection of human rights defenders, gender equality, protection of the child, and human rights and climate change. She mentioned that they are trying to create strong mandates for the special rapporteurs, including on the mandates of "human rights and the environment", and were amongst the countries pushing for the creation of the newer mandate leading to the nomination of a "Special Rapporteur on the promotion and protection of human rights in the context of climate change".



Before introducing the next speaker, Mrs. Simone Beck gave an example which brings together the issues of the environment, women's situation, and women's education. She explained that in Africa it is the role of the

⁴ <https://unfccc.int/process/conferences/the-big-picture/milestones/the-cancun-agreements>

⁵ <https://carbonmarketwatch.org/wp/wp-content/uploads/2015/02/The-Geneva-Pledge-13FEB2015.pdf>

⁶ <https://chronicle.lu/category/abroad/35646-luxembourg-presents-feminist-foreign-policy-at-international-meeting>

women and girls to fetch water, which often requires them to walk for hours, during which time they are not only exposed to danger, but this also prevents them from going to school or doing productive work.

The fourth speaker was **Ms. Lisa Verhasselt, Doctoral Researcher, University of Luxembourg**, who addressed the topics of deliberative democracy with the aim of involving citizens more in decision making and of climate governance. She presented the functioning and recommendations of the two recent Luxembourgian climate assemblies: the Biergerkommitee 2050 (BK 2050)⁷ centering on Claude Turmes, the Minister for Energy and Spatial Planning and the Klima Biergerrot (KBR)⁸ centering on Xavier Bettel, the Prime Minister. The former included 30 members and 10 substitutes and produced 44 recommendations, while the latter had 60 members and 40 substitutes and produced 56 recommendations.

Ms. Verhasselt then further summarized the findings of a survey conducted of the participants in the processes. This interestingly highlighted a strong belief in both the deliberative capacity and knowledgeability of citizens but underlined that there was markedly less confidence in such exercises having an influence on the political process.

The presentation nevertheless concluded by outlining the possible contributions of deliberative democracy to policymaking in response to climate change, enriching dialogue and understanding, while also potentially playing a wider agenda-setting role. Furthermore, citizens can learn from scientists and other witnesses about the complexities of climate science and policy.

The final speaker was **Mrs. Gaëlle Tavernier, General Manager, Pro Sud**, who began by enlightening us that we were currently holding this seminar within a biosphere reserve known as the Minett UNESCO biosphere⁹ as of 28 October 2020, where the name reflects this former mining area. The biosphere project aims to enhance the relationship between man and nature and to develop a locally focused model of sustainability. There are 700 biospheres in 124 countries.¹⁰ In Luxembourg, 11 municipalities are concerned by this project. The main missions of this project are regional development, regional food production, the Minett nature and education learning lab, and the promotion of the region, using both top-down and bottom-up approaches.

Mrs. Tavernier concluded by referring to the RAD strategy, which explains that we can respond to the trajectory of change by Resisting (working to maintain or restore based upon historical or acceptable current ecosystem conditions), Accepting (allowing an ecosystem to change without intervening), or Directing (actively shaping ecosystem change toward preferred new conditions).



After all the presentations, a short but intense discussion was engaged with the public. One of the persons in the public intervened presenting himself as working for Pro Sud on the Minett UNESCO Biosphere project. He wished that more people could take part in the projects organized since they represent a possibility for young people to intervene and act concretely in the protection of the

environment. Other questions addressed the broad themes of participation, democracy, and the fight against climate change, with a particular emphasis in the discussion on the need for wider civil society mobilization, both prompting and moving beyond governmental action.

The event, which overall lasted around one and a half hours, was followed with great interest and enthusiasm by the audience of around fifty people, composed of students, professors, and members of the general public – no doubt reflecting the crucial – indeed, existential – importance of the issues under discussion.

N.B. This report was established with contributions from Ulysse Saverio Bassi for the UNESCO Chair in Human Rights and Alan Sillitoe for ALNU. The intervention of ALNU concerning their Project 2022 can be found as an addendum to the Report on this event at the following link: www.alnu.lu/seminaires

⁷ https://assets.ctfassets.net/oo7veicznh1/49ZKUMfEAJH018dApGxqWb/cedd9d75fe7c1101833388a833af7be5c/f5085c808193-BK2050_Brochure_ENG.pdf

⁸ <https://www.klima-biergerrot.lu/en>

⁹ <https://minett-biosphere.com/en/>

¹⁰ <https://en.unesco.org/biosphere>



Introduction (André Rollinger, président de l’ALNU)

Le Séminaire « Info Sharing on Key UN Topics » est organisé annuellement par l’ALNU, mettant le focus sur des sujets onusiens.

André Rollinger remercie tous les participants et intervenants. Il souligne que le monde a été secoué récemment par des crises de très grande ampleur : la pandémie de la Covid-19 éclatée en 2020, la guerre en Ukraine déclenchée en 2022 et de graves catastrophes naturelles en relation avec le changement climatique. L’ONU, malgré les critiques qui lui sont adressées, reste la plus grande plate-forme internationale permettant de maintenir une coopération de niveau élevé entre tous les Etats membres.

Le Secrétaire général de l’ONU a souligné récemment l’urgence de mettre fin à l’extrême pauvreté, de réduire les inégalités et de sauver les objectifs de développement durable. A l’ouverture de la 77e session de l’Assemblée générale de l’ONU cette année, Antonio Guterres a lancé un message d’avertissement, s’inquiétant de la fracture progressive de la communauté internationale et appelant à une coopération internationale entre les pays afin d’endiguer les menaces qui pèsent sur la planète. Le Président de l’Assemblée générale, M. Csaba Kőrösi, s’est fixé comme priorité de promouvoir la recherche et la mise en œuvre de solutions par la solidarité, la durabilité et la science.

Ces messages sont la toile de fond des réflexions abordées lors de ce séminaire de l’ALNU.

Rapport ONU sur le développement humain 2021/2022 « Temps incertains, vies bouleversées: façonner notre avenir dans un mode en mutation » (Sara Delmonte, chargée de projet et d’administration, ALNU)

Le message central du Rapport annuel réalisé par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le Développement) est le suivant : de nouvelles incertitudes se superposent aujourd’hui aux défis déjà existants auxquels l’humanité est confrontée ; pour transformer ces menaces en opportunités, l’humanité devra redoubler ses efforts pour le développement humain et déployer ses capacités de créativité et de coopération.

Le Rapport dégage trois nouvelles incertitudes : de nouvelles pressions sur les écosystèmes et les inégalités ; les efforts concrets pour réduire ces pressions (notamment décarbonisation) qui engendrent d’importantes transformations de la société ; l’intensification de la polarisation politique et sociale entre les pays et en leur sein.

Le Rapport met en évidence une baisse de l’indice de développement (IDH) établi par le PNUD par rapport aux années précédentes. On estime en particulier qu’une personne sur huit à travers le monde souffre d’un trouble mental et que le sentiment d’insécurité augmente, ce qui constitue un obstacle important au développement humain.

Le Rapport insiste sur la nécessité d’utiliser les incertitudes auxquelles l’humanité est confrontée comme moteurs de changements fondamentaux. Il n’y a pas de raison pour que l’incertitude soit paralysante. Pour mettre en œuvre les changements fondamentaux requis, le Rapport insiste sur la nécessité de mettre en place des politiques ambitieuses centrées sur quelques axes : investissement (pour favoriser les conditions socioéconomiques nécessaires à l’épanouissement des humains) ; assurance (pour protéger les personnes des aléas inévitables et pour sauvegarder leurs libertés fondamentales) ; innovation (scientifique, technologique, sociale) ; élargir la vision du comportement humain en allant au-delà des modèles d’intérêt personnel rationnel pour prendre en compte les émotions et le rôle crucial de la culture ; améliorer la prise en compte des besoins et la représentativité par les dispositifs politiques et institutionnels pour permettre le respect des droits de tous.

La prise en compte des mouvements sociaux et de l’éducation seront des facteurs importants de la réussite.

Projet 2022-2023 de l'ALNU avec les lycées (Sara Delmonte)

Comme les années précédentes, l'ALNU est en train d'organiser avec les lycées un projet de réflexion et d'analyse qui concerne le thème suivant : « L'utilisation rationnelle des ressources naturelles en relation avec les ODD 12,13,15 et les droits à l'alimentation et à un environnement sain ».

Pauvreté, alimentation et agriculture : quel rôle pour la diversité des plantes cultivées et de leurs semences ? (Dr. Michèle Perrin-Taillat, membre du Comité ADDP au Luxembourg, et Colin Robertson, vice-président de l'ALNU) (*Le texte de la présentation est reproduit en dessous.*)

L'exposé met l'accent sur le thème de la « diversité cultivée ». Il est en rapport avec le thème choisi pour le projet ALNU 2022-2023 avec les lycées.

« Diversité cultivée »: les semences ont beaucoup voyagé au fil du temps. Elles se sont adaptées à leur environnement. Dans le monde contemporain, marqué par la standardisation, les semences dites « informelles » sont celles qui n'ont pas de statut juridique. Pourquoi les variétés locales disparaissent-elles? En partie parce que ces variétés ne sont pas conformes aux normes de la standardisation ; ainsi elles sont méconnues des consommateurs. La recherche scientifique participative rend aujourd'hui possible le développement de nouvelles variétés locales, aptes à s'adapter aux changements climatiques, à résister aux prédateurs, etc.

Pistes qui pourraient contribuer à offrir des solutions : revoir les législations existantes; soutenir l'agriculture familiale dans les pays du Sud et soutenir le développement de variétés locales au Nord comme au Sud.

Pistes suivies par les associations : quelques réflexions synthétiques

Caritas (Laura Floze, assistante de projet)

Caritas gère actuellement des projets dans 14 pays. Les bailleurs sont le ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE), la FAO et le Programme alimentaire mondial. La présentation de Laura Floze concerne 3 projets réalisés avec la FAO dont les buts sont : réduction de la pauvreté et des inégalités, amélioration des moyens de subsistance et lutte contre la faim, augmentation de la biodiversité de la production des ménages. La mise en œuvre de ces projets vise la durabilité et l'adaptation aux changements climatiques; la réalisation sur le terrain se fait en coopération avec les Caritas locales et d'autres ONG.

Laura Floze expose entre autres le projet en Equatoria (Soudan du Sud). Quelques exemples de mesures concrètes : diffusion de matériel agricole et de semences ; organisation de foires aux semences pour créer des réseaux et des « business units » pour que les agriculteurs puissent s'organiser ; mise en place d'une radio pour diffuser des nouvelles.

Les objectifs principaux consistent à réduire la dépendance des paysans à l'égard des importations, à augmenter leur autonomie et à lutter contre le changement climatique.

Ces projets s'adressent généralement à des agriculteurs qui ont certaines « capacités » (pas aux plus pauvres). Caritas organise des projets complémentaires avec le MAEE pour aider les plus pauvres. Autre problème : les projets conduits avec la FAO sont généralement de courte durée, ce qui engendre des discontinuités qui peuvent être préjudiciables. Caritas essaie de pallier ses déficits grâce à des plans quinquennaux cofinancés par le MAEE.

Frères des hommes (Nadège Zimmer, responsable de projets)

Les principaux bailleurs des projets présentés sont le MAEE et le ministère de l'Environnement, du Climat et du développement durable (MECDD). Ces projets font partie du « 6e Accord-cadre: 2018-2022 » conclu par Frères des hommes.

Pays concernés: Afrique de l'ouest: Sénégal et Burkina Faso; Amérique du Sud: Nicaragua et Guatemala

Buts: développement durable, lutte contre la pauvreté, promouvoir alimentation suffisante en quantité et qualité, souveraineté alimentaire des familles.

Autres axes de travail: égalité des genres, renforcement économique en promouvant les petites initiatives locales.

Le 7^e Accord- cadre vient d'être conclu. Il sera mis en œuvre à partir de 2023 et portera un focus spécifique sur la résilience, mais est conduit selon les mêmes axes que



précédemment dans les 4 pays, après réflexion stratégique conduite en accord avec les partenaires sur place. L'approche des projets est transversale et macro-écologique. Elle englobe la défense des droits de l'homme et des projets pour contrer le changement climatique (ex. problèmes d'accès à l'eau, augmentation des périodes de sécheresse). Malgré des avancées, des problèmes structurels existants ont tendance à s'aggraver (climat, régimes politiques autoritaires). Le bien-être mental et le renforcement du tissu social sont aussi des points forts des projets conduits par Frères des Hommes. La culture peut produire aussi un lien. Avec le nouveau programme, il est prévu de créer un réseau pour échanger beaucoup plus.

Communication d'Iness Chakir, déléguée de la jeunesse du Luxembourg auprès de l'ONU

Il y a deux déléguées de la jeunesse du Luxembourg auprès des Nations Unies. Iness Chakir décrit la mission et le travail accompli. La première partie de la mission, d'une durée de 6 mois, s'est accomplie au Luxembourg. Elle comprenait une phase de consultation nationale auprès des jeunes du Luxembourg. Les résultats de cette phase de consultation ont été utilisés pour préparer les discours des UNYD aux Nations Unies à New York, allant de pair avec la constitution d'un dossier contenant tous les discours et revendications des UNYD, reflétant les attentes des jeunes pour un monde meilleur. Malgré le travail de nombreuses organisations de la jeunesse, la santé mentale reste un sujet très préoccupant pour les jeunes. I Ch. souligne que la santé mentale a été un sujet de discussion important dans leur mandat de UNYD. Selon elle, l'offre thérapeutique pour les jeunes entre 12 et 18 ans est totalement insuffisante au Luxembourg.

I.Ch. décrit un accueil favorable de la part du monde politique concernant les revendications des jeunes sur la santé mentale, mais espère que ce travail conduira aussi à des décisions prenant en compte les propositions soumises. Aux termes des six premiers mois, les déléguées se sont rendues à New York auprès de l'ONU où elles ont délivré au nom de la jeunesse du Luxembourg le message qu'elles avaient élaboré. A noter que les déléguées de la jeunesse auprès de l'ONU ont aussi accordé une grande importance au sujet de l'égalité des femmes. Les deux déléguées du Luxembourg seront reçues prochainement par la ministre de l'Égalité entre les femmes et les hommes, Tania Bofferding. Lors de leur phase de consultation, les UNYD ont remarqué que beaucoup de jeunes ne connaissent pas vraiment les objectifs de l'ONU, ainsi que le ODD. La prochaine étape, consistera à sensibiliser les jeunes du Luxembourg aux missions et fonctionnement des Nations Unies. Les membres présents au Séminaire félicitent Iness Chakir et sa collègue pour leur engagement et la qualité du travail accompli.

L'initiative « Délégués de la jeunesse auprès des Nations Unies » (Intervention de Rahsan Celik, secrétaire générale de l'ALNU)

Rahsan Celik représente l'ALNU dans le Comité coordonné par la Conférence Générale de la Jeunesse du Luxembourg («de *Jugendrot*») et qui comprend les partenaires suivants: le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enfance et de la Jeunesse (MENJE), le ministère des Affaires étrangères et européennes, le *Zentrum für politisch Bildung*.

Ce programme, qui s'adresse aux jeunes âgés de 18 à 25 ans, était implémenté au Luxembourg en 2017/2018. Le groupe d'accompagnement s'occupe surtout de la publication de l'appel à candidature, de la sélection des candidats adéquats, de l'orientation et du soutien des « UNYDs » pendant la durée de leur mandat comme représentant(e)s de la jeunesse du Luxembourg auprès de l'ONU.

Pauvreté, alimentation, et agriculture : quel rôle pour la diversité des plantes cultivées et de leurs semences ?

Introduction

Le Secrétaire général de l'ONU, M. António Guterres, à l'occasion de la Journée des Nations Unies, célébrée le 24 octobre, a dit:¹¹

'Plus que jamais, nous devons faire vivre les valeurs et les principes de la Charte des Nations Unies partout dans le monde...En travaillant pour mettre fin à l'extrême pauvreté, réduire les inégalités et sauver les objectifs de développement durable...' Comment peut-on convertir ces mots en gestes et en action ?

La Pauvreté, c'est le manque de nourriture en quantité et en qualité, le manque de moyens (argent, terre, semences, outils), et le manque de savoirs et savoir-faire pour des sociétés saines et durables. Faisons le lien avec les ODD : le projet de l'ALNU avec les lycées se focalise en 2023 sur les objectifs onusiens suivants :

¹¹ <https://www.un.org/fr/observances/un-day>

ODD 12 (consommation et production durables), ODD 13 (changements climatiques), ODD 15 (écosystèmes terrestres, biodiversité, alimentation, environnement sain).

Les semences locales de la diversité cultivée peuvent-elles contribuer à atteindre ces objectifs ?

D'abord, que sont les variétés locales ?

Les variétés locales sont les variétés développées depuis le début de l'agriculture. Le terme "*variétés locales*" souligne qu'elles ont été développées localement, ce qui ne signifie pas qu'elles n'ont pas voyagé, bien au contraire, puisqu'elles ont voyagé avec les migrations, le long des routes commerciales, du fait d'échanges amicaux ou conflictuels entre les populations, et se sont ainsi adaptées sous diverses conditions pédo-climatiques et culturelles. C'est le terme qui a été adopté par le Pacte vert de l'Union européenne.¹² Il est d'autres termes pour les désigner : "*semences artisanales*", "*semences paysannes*", "*variétés traditionnelles*", "*variétés informelles*", ce dernier ne signifiant pas qu'elles soient informes ou difformes, mais simplement qu'elles n'ont pas de statut (de forme) juridique selon la législation concernant la commercialisation des semences. Les semences locales ont été négligées depuis la moitié du siècle dernier, réduites au simple statut de "ressources génétiques" servant à élaborer des semences industrielles et technologiques. Elles ont pourtant bien des atouts.

Les variétés locales sont des "*variétés population*", qui ont une grande diversité génétique intra-variétale, ce qui leur permet :

- d'évoluer dans divers milieux et d'évoluer à travers le temps. Elles peuvent ainsi s'adapter à de nouvelles conditions pédo-climatiques, ou être utilisées ailleurs pour faire face à des conditions climatiques qui ont changé ;
- de développer des mécanismes de défense contre les maladies et les ravageurs sans détruire les autres formes du vivant dans le sol et au-dessus du sol. Elles protègent ainsi la biodiversité et conviennent aux conditions de culture biologique, pouvant également évoluer vers de nouvelles variétés biologiques. Adieu les résidus chimiques dans les produits alimentaires (alimentation saine) et les rejets de substances chimiques dans l'air, l'eau et le sol (environnement sain). La production et le transport d'intrants chimiques deviennent superflus (autant d'émissions de gaz à effet de serre en moins, donc bon pour le climat).

Les variétés locales peuvent être cultivées sans avoir recours à une mécanisation gigantesque (encore bon pour le climat). Elles sont moins onéreuses pour l'agriculteur qui n'a à payer ni droits de propriété intellectuelle, ni intrants, et qui garde aussi savoirs et savoir-faire entre ses mains. Elles contribuent ainsi à la cohésion sociale : maintien des agriculteurs et de leur famille dans leur communauté ; réduction de l'endettement et de ses terribles conséquences (perte des terres, exode rural, conditions indignes dans les grandes exploitations ou les bidonvilles, suicide). Tout cela semble être bon pour atteindre les ODD.

Alors pourquoi les variétés locales disparaissent-elles ?

Paradoxalement, c'est leur grande diversité génétique intra-variétale, source de leurs vertus, qui cause la perte des variétés locales. L'hétérogénéité (les individus d'une variété donnée sont tous un peu différents) et l'instabilité (la capacité d'évoluer) sont considérées comme non souhaitables selon les standards des lois de commercialisation des semences. Pour que les semences d'une variété soient commercialisées, la variété doit être homogène et stable (2 des 3 critères DHS – Distinction ; Homogénéité ; Stabilité).¹³ Mises hors circuit de la commercialisation, les variétés locales ont tendance à disparaître. La législation UPOV¹⁴ et la législation de l'UE¹⁵ sont fondées sur les critères DHS.

Une deuxième raison pour leur disparition est que les brevets sur le vivant menacent le caractère "libre droit" des variétés locales.¹⁶ Cette menace est grandissante du fait que les biotechnologies deviennent de plus en plus incompréhensibles pour les non spécialistes.

D'autres raisons pour leur disparition relèvent du fait que les variétés locales ne sont pas adaptées à la mécanisation agricole, au transport sur de longues distances, ou aux chaînes de transformation de l'alimentation industrielle. Elles sont méconnues des consommateurs parce qu'ignorées des circuits de distributions.

¹² <https://www.touteurope.eu/environnement/qu-est-ce-que-le-pacte-vert-pour-l-europe/>

¹³ Voir : <https://www.infogm.org/faq-variete-distincte-homogene-stable-dhs?lang=fr>

¹⁴ <https://www.upov.int/portal/index.html.en>

¹⁵ <https://eur-lex.europa.eu/EN/legal-content/summary/marketing-of-seeds-of-agricultural-crops.html>; voir aussi :

<https://ressources.semencespaysannes.org/bip/fiche-bip-85.html>

¹⁶ <https://www.no-patents-on-seeds.org/en/start>

Enfin, les savoirs et les savoir-faire les concernant ont été perdus, et les ressources humaines sont difficiles à trouver dans les pays du Nord.

Alors, que faire ?

Partout dans le monde, il faudrait :

- revoir la législation sur la commercialisation des semences pour que les semences locales de la biodiversité cultivée puissent être utilisées sans entraves ;
- faire prendre conscience aux juristes spécialistes des brevets, aux politiciens et aux décideurs, des impacts négatifs que peuvent avoir les brevets sur le vivant ;
- s'appuyer sur les populations locales dans la conception et la mise en place de circuits courts de la semence à l'assiette.

Pour les pays du Sud, il faudrait :

- cesser d'imposer l'UPOV 1991 aux pays du Sud par le biais d'accords commerciaux ;
- s'assurer que les aides au développement aillent véritablement à l'aide des populations locales et paysannes et ne financent pas directement ou indirectement des pratiques nuisibles à la cohésion sociale, au climat ou à la biodiversité ;
- favoriser l'agriculture familiale pour maintenir les populations chez elles et protéger la biodiversité.

Pour les pays du Nord, il faudrait :

- développer des formations en agriculture biologique et en agro-écologie, et au métier d'artisan semencier ;
- soutenir financièrement les nouveaux acteurs ;
- mettre en place des structures publiques ou des partenariats public-privé pour assurer des revenus décents aux personnes qui travaillent avec les semences locales ;
- mettre en place des "maisons de semences" pour éviter la perte de collections variétales dont l'existence dépend souvent d'un seul acteur en situation précaire.



Les "maisons de semences" devraient aussi permettre aux agriculteurs et paysans d'acheter, de vendre, ou d'échanger les semences locales sans restriction en quantité, ce qui nécessite une modification de la législation en vigueur.

Conclusion



Les semences locales, ont la capacité de contribuer à la réalisation des ODD 12, 13 et 15, du droit à l'alimentation et du droit à un environnement sain. Les semences locales sont un atout pour garantir la souveraineté semencière des agriculteurs et la souveraineté alimentaire des populations et des États, et accéder au droit à l'alimentation, réduisant ainsi la pauvreté.

Dans son dernier rapport, le Rapporteur spécial sur le droit à l'alimentation, Michael Fakhri, rappelle que les semences "**sont au cœur de la culture et des systèmes alimentaires des populations, à tel point que contrôler les semences revient à contrôler la vie.**"¹⁷

Revenons donc aux mots de M. Guterres, et répondons que nous avons entendu ses mots. Même si petit, chaque pas compte.

Michèle Perrin-Taillat

Colin Robertson



Source des images : *Hungarian Research Institute of Organic Agriculture, Hungary* - visite lors du Forum d'EC-LLD (*European Coordination : Let's Liberate Diversity*), Budapest, 27-29 octobre 2022. Photos: Colin Robertson

¹⁷ A/HRC/49/43 :

<https://undocs.org/Home/Mobile?FinalSymbol=A/HRC/49/43&Language=E&DeviceType=Desktop&LangRequested=False>